

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Compte rendu succinct de la réunion du 10 décembre 2004**

- 1 - **Remplacement d'un Conseiller Municipal** démissionnaire : Monsieur Thierry PELÉ est remplacé par Madame Martine DEGLETTE. Ce changement va entraîner une modification dans la composition des commissions.
- 2 - **Approbation** du compte-rendu de la séance précédente.
- 3 - **Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire** : passation du contrat de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du jardin public avec le cabinet Odile Guerrier (honoraires : 10 % du montant des travaux), signature d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour les aménagements paysagers des abords de la halle Salengro avec le Cabinet Odile Guerrier (6 500 €), reconduction du marché à bons de commande pour les travaux de voirie avec l'entreprise Eurovia pour la période de Juin 2004 à Juin 2005, attribution au cabinet "Gestions locales" de la suite de l'audit interne des services portant sur l'analyse des locaux et la mise en place des outils de suivi de gestion, attribution au cabinet Socotec des missions relatives à la solidité des ouvrages et à la sécurité des personnes pour les travaux d'aménagement de la salle de répétition et du studio d'enregistrement, attribution au cabinet DPB de la mission de coordonnateur de sécurité et de protection de la santé pour ces mêmes travaux.
- 4 - **Approbation** du rapport d'activité 2003 de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin conformément à la loi du 12 juillet 1999.
- 5 - **Avis favorable** à la fusion par voie d'absorption de la Société SAEMIC par la Société Artois Développement, les Conseils d'Administration de la SAEMIC et d'Artois Développement réunis respectivement les 10 et 12 novembre derniers ayant approuvé à l'unanimité le traité de fusion ayant pour but le rapprochement des deux outils.
- 6 - **Remboursement** de Dotation Globale d'Équipement 2000 : dans le cadre de la construction du complexe socioculturel Louis Duvauchelle, la ville ayant bénéficié de subventions de la part du Conseil Régional, du Conseil Général et du FEDER ne pouvait prétendre à percevoir de la Dotation Globale d'Équipement. Un acompte de 34 301,03 € ayant été versé lors des travaux, il y a lieu de rembourser cette somme, d'ouvrir un crédit correspondant à l'article 1341 et de décider le virement du même montant de l'article 2313 à l'article 1341.
- 7 - **Demande de subvention** dans le cadre de la Dotation Globale d'Équipement 2005 pour les travaux d'installation de chauffage de l'église estimés à la somme de 25 500 € H.T. Il est possible de solliciter les financements de la Dotation Globale d'Équipement à hauteur de 25 %.
- 8 - **Virements de crédits** Articles 654 - Budget ZAL : à la demande du receveur municipal, 15 100 € sont transférés de l'article 654 "Pertes sur créances irrécouvrables-Bâtiments relais ZAL" à l'article 673 "Titres annulés sur exercices antérieurs".
- 9 - **Virements de crédits** : Un complément de crédits est nécessaire aux articles 64131 "Rémunérations" pour 25 000 € et 6453 "Cotisations aux caisses de retraite" pour 10 000 €. Ces dépenses sont couvertes par le virement des sommes de 18 000 € de l'article 022 "Dépenses imprévues", de 17 000 € de l'article 6068 "Autres matières et fournitures". Un crédit de 10 000 € sera également prélevé à l'article 2313 "Constructions" pour mettre en sécurité le bâtiment sis 1, rue du 11 novembre. Un autre complément de crédit est nécessaire aux articles 64111 "rémunérations principales" pour 10 000 € et 6451 "Cotisations à l'URSSAF" pour 5000 €. Ces dépenses sont couvertes par le virement de la somme de 10 000 € de l'article 6135 "locations mobilières" et de la somme de 5 000 € de l'article 6228 "Autres prestations".
- 10 - **Renouvellement** de la ligne de Trésorerie pour l'année 2005.
- 11 - **Assurances – contrats avec la SMACL et la CNP** : Il s'agit des assurances Dommages aux Biens, aux Véhicules, responsabilité Civile... avec la SMACL, et de celle couvrant les risques du personnel auprès de la CNP pour l'année 2005. Il est par ailleurs décidé le recours à un cabinet spécialisé pour rédiger le cahier des charges permettant de procéder à un appel d'offres pour choisir les assureurs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 pour une durée de 4 ans.
- 12 - **Avenants aux contrats d'assurance avec la SMACL** pour la garantie du trail du 19 septembre (52,65 €), la garantie des deux véhicules Renault (Mégane et Kangoo) (581,12 €) et la garantie des expositions, du matériel emprunté (787,77 €).
- 13 - **Acceptation de remboursement de sinistres** pour un poteau de signalisation rue Marceau.
- 14 - **Augmentation des tarifs** pour l'année 2005 : augmentation moyenne de 3 %.

- 15 - Avis favorable** dans le cadre de la procédure relative aux installations classées : dossier SOLGEC, installation d'une plate-forme de logistique. Une note d'observations sera transmise au Commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique.
- 16 - Subventions** aux sociétés locales et extérieures : Loos, sur les Traces de la Grande Guerre (6 000 €), Fonds de Participation des Habitants (3 811,23 €), Centre Arc-en-Ciel (1 511 €), association Ambre (80 €), Les Restaurants du Cœur du Bassin Minier (50 €) versement aux associations sportives et culturelles loossoises qui accueillent des adhérents de moins de 18 et 25 ans la subvention annuelle correspondant au nombre de jeunes accueillis en 2004 (soit 11 840,10 € en tout), MNT (complément pour l'année 2004 de 100 €), ainsi que la subvention à la MNT pour 2005, la commune participant financièrement aux cotisations versées par les adhérents à la Mutuelle Nationale Territoriale (10 000 €). Enfin, il est décidé de **signer la convention** d'attribution de subvention au FJEP pour les sommes nécessaires aux actions n'ayant pu être financées en 2004 et aux actions à venir en 2005, soit 120 000 €.
- 17 - Subventions** pour Voyages Éducatifs de deux jours : une subvention de 15 € aux élèves loossois participant à un voyage éducatif de deux jours est décidée.
- 18 - Redevances scolaires aux villes voisines** : la ville d'Henin-Beaumont qui accueille une enfant loossois demande le versement de la redevance fixée de manière uniforme pour toutes les communes de la Communauté d'Agglomération d'Henin-Carvin.
- 19 - Journée de solidarité** pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées : la journée de solidarité est fixée à un jour de réduction de temps de travail pour les agents bénéficiant de RTT et à toute autre modalité permettant le travail d'un jour précédemment non travaillé pour les agents effectuant 35 heures et moins par semaine.
- 20 - Convention de mise à disposition d'un agent** par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale : il s'agit d'un agent administratif, Françoise Crouzet, qui remplace Annick Opatrny au service urbanisme.
- 21 - Instauration d'un régime d'astreinte** pour les services techniques : Il s'agit d'une période pendant laquelle l'agent, sans être à la disposition permanente et immédiate de son employeur, a l'obligation de demeurer à son domicile ou à proximité afin d'être en mesure d'intervenir professionnellement. La durée sera considérée comme un temps de travail effectif, ainsi que le déplacement aller-retour sur le travail.
- 22 - Modification du Tableau des Effectifs** : création de 10 postes (à temps complet et non complet) pour régulariser la situation des auxiliaires de service affectées à des postes permanents depuis parfois de nombreuses années.
- 23 - Politique de la Ville – demande de subventions Année 2005** : Comme chaque année, des actions communales proposées par les différentes commissions sont susceptibles de bénéficier de financements dans le cadre de la Politique de la Ville.
- 24 - Aménagement paysager des abords de la halle Salengro** : souscription du marché : la Conseil Municipal autorise le Maire à signer le marché avec l'entreprise SOREVE de Templemars pour un montant de 138 880,19 € T.T.C. suite aux résultats de l'appel d'offres.
- 25 - Requalification du 11/19 – ouvrage de franchissement de l'A21** : La CALL ayant donné son accord pour que la ville acquière cet ouvrage, il y a lieu de signer une convention avec l'État relative à la cession et à l'entretien de cette passerelle.
- 26 - Informations et questions diverses :**
- Changement d'horaires École E. Moreau
  - Déclaration des élues PRCF de Loos-en-Gohelle
  - Collecte sélective des papiers
  - Effectifs scolaires rentrée 2005-2006

Toutes ces décisions ont été votées à l'unanimité.